

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT



Vous êtes propriétaire En Sud Avesnois ?

Vous envisagez
des travaux dans
votre logement ?

Vous souhaitez
bénéficier d'un
accompagnement ?

Vous souhaitez
connaître
les aides pour
vos travaux ?

**Le guichet unique de
l'habitat est là pour vous !
un seul numéro**

07 50 72 00 20

Vous souhaitez
passer aux
énergies
renouvelables ?





➤ **Rénovation lourde de l'habitat**



➤ **Travaux d'amélioration énergétique du logement**



➤ **Installation d'énergies renouvelables**



➤ **Aménagement pour le maintien à domicile**



ATTENTION !
ne pas commencer
les travaux avant
autorisation

Le guichet unique de l'Habitat est là pour vous accompagner dans votre projet !

Le Guichet Unique de l'Habitat est un service gratuit et indépendant, à destination des particuliers, pour :

- Étudier votre situation et vos besoins
- Vous aiguiller dans les travaux à effectuer
- Vous apporter des conseils techniques
- Vous orienter vers les bons dispositifs d'accompagnement ou les bons interlocuteurs
- Vous renseigner sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre (selon le projet, le statut d'occupation, vos revenus, etc.)
- Vous accompagner dans vos démarches administratives
- Vous orienter vers des entreprises qualifiées

CONSEILLER

CONTACT ☎ **07 50 72 00 20**



✉ habitat@parc-naturel-avesnois.com
🌐 www.france-renov.gouv.fr

LES PERMANENCES

Prise de rendez-vous obligatoire

- **1^{er} jeudi (14h/17h) de chaque mois TRELON** (Mairie, place Jean Jaurès)
- **2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudi (14h/17h) de chaque mois FOURMIES** (au siège de la Communauté de Communes - CCSA, 2 rue du général Chomel)
- **Chaque vendredi (9h/12h) AVESNES-SUR-HELPE** (au siège de la Communauté de Communes - 3CA, 43 rue Cambrésienne)
- **Selon disponibilités MAROILLES** (Maison du Parc, 4 cour de l'Abbaye)

“Pour vos travaux de rénovation évitez les arnaques!

Le meilleur conseil que je peux donner, c'est de vous rapprocher de France Rénov'. Nous vous informons et conseillons en toute neutralité. Ça permet d'éviter les mauvaises surprises! ”

Élise B., Conseillère France Rénov'.

5 Règles d'or

- ✓ **Soyez vigilants**, les services publics ne démarchent jamais
- ✓ **Méfiez-vous des simulateurs d'aides** sur internet
- ✓ **Prenez le temps** de comparer plusieurs devis
- ✓ **Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales**
- ✓ **Faites attention** aux offres trop alléchantes

**N'hésitez pas à vous rapprocher
des Espaces conseil France Rénov'**



CONTACTEZ-NOUS
07 50 72 00 20
france-renov.gouv.fr



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat